

*Réorganisation judiciaire—Loi*

A propos de la nomination des juges, monsieur le Président, je dois dire que je me soucie de ne désigner que des hommes et des femmes éminents et compétents aux postes de juges d'un bout à l'autre du pays. Toutes les candidatures seront examinées sans égard aux affiliations politiques. J'ai l'intention de consulter les procureurs généraux des provinces durant ce processus de nomination. Nous ne nous permettrons pas de ne pas en tenir compte comme cela s'est vu dans certains cas dans le passé. Il y aura une véritable consultation avec les procureurs généraux et les ministres de la justice provinciaux avant les nominations à la magistrature. Il y aura, bien sûr, consultation avec les juges en chef des cours et autres collègues ainsi qu'avec les députés à la Chambre afin de connaître leur opinion sur les personnes dont la candidature devrait à leur avis être examinée. Nous serons heureux d'accueillir leurs suggestions et veillerons à ce qu'elles soient prises en considération.

• (1125)

Nous respecterons évidemment la coutume de soumettre les candidatures possibles à des postes de juges à l'examen et à l'évaluation d'un comité de l'Association du barreau canadien. Nous n'avons encore nommé aucun juge jusqu'ici, mais nous le ferons bientôt et notamment pour un poste à la Cour suprême qui est évidemment très important.

M. le juge Ritchie a dû prendre sa retraite pour des raisons de santé. Il l'aurait fait de toute façon en juin prochain, car il atteindra alors l'âge prescrit de la retraite, soit 75 ans, mais à cause de son état de santé, il a dû prendre sa retraite quelques mois plus tôt. Je tiens à le féliciter pour sa longue carrière à la Cour suprême du Canada. Il y a été nommé par le premier ministre Diefenbaker et son gouvernement en 1979, je crois, et a eu une carrière judiciaire des plus distinguées. Je me souviens très bien de lui lorsqu'il était conseiller fédéral auprès de la Commission royale d'enquête sur les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. J'espère que M. le juge Ritchie se portera mieux maintenant qu'il a pris sa retraite, que nous lui souhaitons longue et active, lui qui a rendu de grands services à ses compatriotes canadiens dans le poste qu'il a occupé ces dernières années à la Cour suprême du Canada.

Pour conclure ces quelques observations, monsieur le Président, je tiens à assurer aux députés que je suis parfaitement conscient de la responsabilité qui est la nôtre d'assurer le bon fonctionnement du système judiciaire. Les tribunaux sont à l'heure actuelle la tribune où nous essayons de définir nos objectifs sociaux de l'heure. Ils sont là pour trancher des opinions contradictoires qui seront exprimées à l'égard de questions fondamentales qui intéressent tous les Canadiens. Leur tâche est très difficile et je ferai tout en mon pouvoir pour les aider tant que je serai ministre de la Justice et procureur général du Canada. Nous insistons sur la collaboration avec les gouvernements provinciaux et je compte bien veiller à ce qu'ils soient consultés et à ce qu'il y ait effectivement collaboration. Je crois que la situation déplorable qui est survenue en Saskatchewan ces dernières années au sujet du nombre de juges tire à sa fin. Je suis heureux de dire qu'elle devrait être corrigée d'ici quelques semaines.

Je voulais seulement profiter de l'occasion, monsieur le Président, pour signaler les questions de nature juridique qui seront soumises aux députés et pour dire que je remplirai mes fonctions avec la même impartialité, la même justice et la même objectivité dont j'ai toujours fait preuve. Comme le

savent les députés qui siégeaient ici avant, je me suis toujours efforcé d'agir de façon objective et impartiale. Je regrette de voir qu'il ne reste en face qu'une poignée de députés qui peuvent manifestement en témoigner.

**M. Waddell:** C'est une épreuve passagère en attendant des jours meilleurs.

**M. Crosbie:** Lorsque je vois là, en face, ces derniers vestiges, quarante à gauche et trente à droite, je dois dire qu'il était plus facile de siéger de l'autre côté de la Chambre parce que je n'avais pas alors les néo-démocrates devant les yeux. Nous pouvions faire abstraction de leur présence. Maintenant je dois envisager la dure réalité de devoir les affronter tous les jours.

**M. Waddell:** C'est mieux que Joey Smallwood.

**M. Crosbie:** Il est certes pénible de les voir jouer les indignés lorsqu'ils s'appêtent à poser une question. Mais je ne doute nullement que nos autres collègues d'en face, les libéraux, adopteront très vite le même air indigné et prétentieux que les néo-démocrates. Mais ils vont nous tenir sur la brèche.

Je tiens à féliciter l'ex-solliciteur général pour son nouveau poste de critique en matière juridique. Notre honorable vis-à-vis qui fait maintenant office de critique financier de l'opposition n'est pas ici aujourd'hui, mais il y a des mois seulement qu'il était nommé ministre de la Justice. C'est au début de juin que l'actuel chef de l'opposition (M. Turner) le nommait ministre de la Justice. Comme je le disais à une réception il y a une ou deux semaines, voilà qu'au bout de trois mois la justice a triomphé. Il est maintenant le critique financier et je suis le ministre de la Justice. Voilà ce qu'a donné tout ce beau travail, monsieur le Président.

• (1130)

Or, maintenant que la justice a triomphé, nous sommes ici et je compte bien que l'opposition nous tiendra en alerte au cours des trois ou quatre prochaines années. Plus elle sera efficace, mieux ce sera pour nous. J'invite les députés de l'opposition à me poser les questions les plus difficiles, les plus vicieuses et les plus vaches possibles, et je leur répondrai avec toute ma diplomatie habituelle. Je propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, je profite de ma première intervention à la Chambre à titre de critique de l'opposition en matière de justice pour remercier le ministre de la Justice (M. Crosbie) de ses vœux chaleureux à mon endroit et pour lui offrir les miens en retour. Il n'a pas obtenu le poste qu'il convoitait. Du moins, je le pense. Toutefois, à l'entendre exposer ses priorités, il paraît disposé à accepter des fonctions qui m'ont certes toujours semblé d'une importance cruciale pour notre pays et l'ensemble des Canadiens.

Je voudrais pour l'instant parler du programme législatif qu'il vient d'annoncer pour la prochaine session parlementaire. Il me tarde d'aborder toutes les questions qu'il a soulevées. J'avoue que j'ai été déçu lorsqu'il nous a dit que certaines seront remises, au début de l'an prochain. Le ministre nous accuse de faire les vertueux. Cependant, les conservateurs se sont eux aussi indignés quand nous avons annoncé notre décision de renvoyer le problème du racolage et de la pornographie à la Commission Fraser. Ils ont voulu savoir pourquoi alors